



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9
Téléphone: (418) 525-0040 Télécopieur: (418) 525-0740
Courrier électronique: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

**Deuxième plan gouvernemental de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale
Le gouvernement répétera-t-il les mêmes erreurs?**

Québec, le 6 juin 2010 – Le Collectif pour un Québec sans pauvreté doute que le second plan d'action gouvernemental en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale permette au gouvernement de remplir ses obligations légales et morales. En effet, les crédits annoncés dans le dernier budget du Québec laissaient voir le pire, à savoir une reconduction du premier plan d'action, qui n'a que trop montré ses limites, et l'ajout de mesures qui n'apporteront pas d'amélioration durable aux conditions de vie des personnes en situation de pauvreté.

Le gouvernement a mené l'automne dernier des consultations dans l'ensemble des régions du Québec afin, disait-il, d'alimenter son deuxième plan de lutte. Des centaines de groupes y ont pris part. Ils ont proposé des solutions concrètes pour éliminer la pauvreté. Une remarquable convergence de vues s'est dégagée sur l'importance d'élever les revenus des plus pauvres, surtout des personnes seules, dont le ministre Hamad a lui-même avoué qu'elles ont été les grandes oubliées du premier plan. Elles resteront malheureusement les oubliées de ce second plan.

Convergence également quant à la nécessité de remédier à certaines iniquités criantes, notamment l'existence des catégories à l'aide sociale, qui maintiennent une partie des personnes assistées sociales dans des conditions de survie, ainsi que le détournement des pensions alimentaires, soustraites des revenus des familles monoparentales au profit de l'État. Les demi-mesures n'y remédient pas.

Ce second plan d'action est l'occasion pour le gouvernement de démontrer qu'il a à cœur de remplir ses obligations. La Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale l'oblige à faire du Québec, d'ici 2013, l'une des nations industrialisées où il y a le moins de personnes vivant en situation de pauvreté; aucun échéancier plausible n'est proposé pour y arriver. Par ailleurs, au nom du droit à un revenu décent, il a l'obligation morale de mettre en œuvre des mesures structurantes permettant à l'ensemble des citoyenNEs du Québec d'avoir un niveau de vie convenable ; on n'en voit pas trace.

Le nouveau plan d'action gouvernemental s'inscrit en parfaite continuité avec la priorité que semble s'être donné le gouvernement, soit réduire le déficit en laissant croître les inégalités sociales. Pour cela il va d'un précédent à un autre : introduction du principe de l'utilisateur-payeur en santé, dégel des frais de scolarité et des tarifs du bloc patrimonial d'électricité, compression des dépenses dans les services publics.

«Le gouvernement ne peut pas se dérober à ses responsabilités en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale : il doit investir pour permettre à touTEs les citoyenNEs d'avoir des revenus leur permettant de manger à leur faim, de prendre soin de leur santé, de former

des projets, de retrouver toute leur dignité. Il doit également investir pour que touTEs aient accès, sans discrimination, à des services publics universels de qualité», a conclu Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif.

Actif depuis 1998, le *Collectif pour un Québec sans pauvreté* regroupe 35 organisations nationales québécoises, populaires, communautaires, syndicales, religieuses, féministes, étudiantes, coopératives ainsi que des collectifs régionaux dans quinze régions du Québec. Des centaines de milliers de citoyenNEs sont ainsi représentéEs à travers lui. Depuis le début de son action, le Collectif travaille AVEC les personnes en situation de pauvreté.

- 30 -

Renseignements : Martin Michaud, responsable des communications. Cellulaire : 418-254-7238.
Courriel : communications@pauvrete.qc.ca. Site Internet : www.pauvrete.qc.ca